

Demande d'accord du résident de l'EHPAD

Au cours de l'entretien d'admission, vous avez été informé(e) que l'EHPAD Saint Joseph a passé une convention avec les pharmacies ci-après désignées :

- Pharmacie Riichard 07200 AUBENAS
- Pharmacie ODDES 07200 AUBENAS

Ces officines ont fait le choix d'utiliser le system OREUS PILULIER.

C'est un produit breveté qui permet de sécuriser le circuit du médicament de la préparation jusqu'à la distribution des doses à administrer.

C'est une préparation hebdomadaire tel qu'il est recommandé actuellement.

Par cette demande d'accord, le résident ou son représentant légal :

- Accepte la dispensation de son traitement médicamenteux par les pharmacies partenaires de l'établissement mentionnées ci-dessus ;
- Désire la préparation éventuelle des doses à administrer sur prescription du médecin traitant ou du médecin coordonnateur de la résidence ;
- Sollicite l'officine pour la destruction des M.N.U (Médicaments Non Utilisés).

Ce service de conseil et de préparation des doses à administrer est réalisé tout en conservant le libre choix du résident entre l'un ou l'autre pharmacien d'officine.

A Aubenas

Etabli en deux exemplaires dont un exemplaire remis à l'intéressé (e)

Le Résident (e) ou Son Représentant légal

Nom.....

Prénom.....

Signature *Précédée de la mention « bon pour accord »*